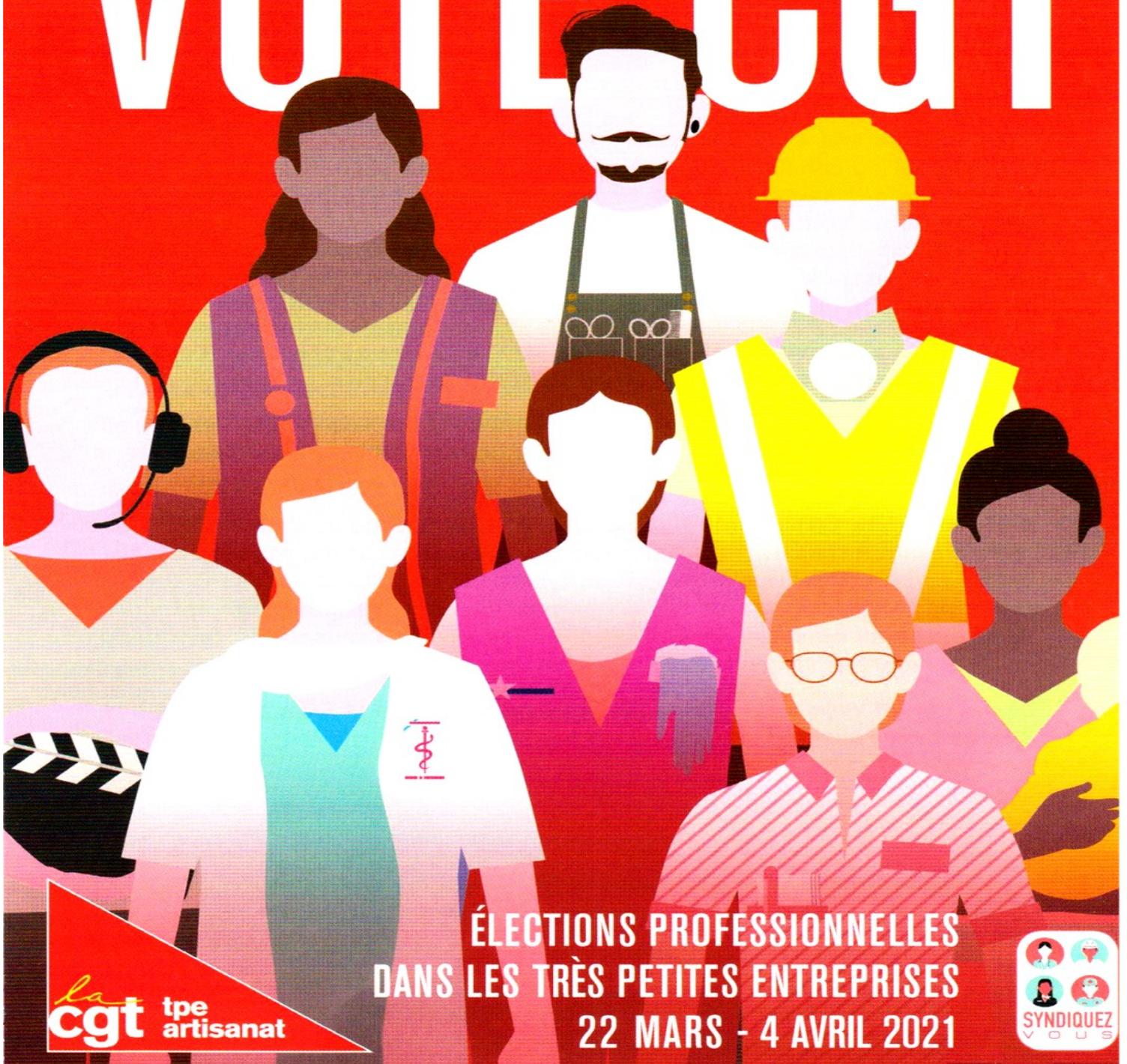


DONNE-TOI LE DROIT VOTE CGT



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES
22 MARS - 4 AVRIL 2021

Directeur de la publication Franck ELIE.
Responsable de rédaction Noureddine SLIMANI.
Équipe de rédaction
Martine AMELIN - Denis ORRIERE - Franck ELIE - Valérie FONTAINE - Frédéric MUR - Thierry MASSEROT
Ont participé à ce numéro
Amélie BOISSON - CGT EDUC 53 - Michèle BLOT
Création et réalisation
Noureddine SLIMANI.
Dépôt légal CPPAP 1220 S 05638
Impression & routage
PEGASE IMPRIMEUR - Zone des BOZEES
19, rue de Bruxelles 53000 - Laval. Tél : 0243531597.
Diffusion U.D CGT de la Mayenne.
Mail rédaction contactud53@gmail.com
Ce journal est tiré à 1900 exemplaires.

www.lacgt53.fr



Le billet d'humeur

**Laissez-moi danser,
laissez-moi
laissez-moi
danser, chanter
en liberté...**



Par Frédéric MUR

Scandent les manifestants. Ce succès de Dalida remis au goût du jour bien malgré lui, résume cependant assez bien le climat du moment.

Cette pesanteur que nous impose ce gouvernement en nous privant de cette culture qui fait notre richesse et notre diversité, est un choix plus que douteux.

« la non-réouverture de ces lieux est perçue comme l'expression du mépris pour nos métiers. Alors que la culture est un bien commun, comme le sont l'éducation et la santé » déclare Martine VRITS de la CGT spectacle.

A ne rien comprendre, cette politique approximative où l'on ferme les salles de spectacle mais laisse les grandes surfaces ouvertes où s'agglutinent des consommateurs effrénés.

Ce traitement de défaveur nous montre à quel point il est important pour ce gouvernement de consommer et non de se cultiver. Les priorités des uns ne sont pas celles des autres.

Le syndicat du Centre Hospitalier de Laval fait son bilan 2020

Par Syndicat CGT CH Laval

Le syndicat CGT du Centre Hospitalier de Laval s'est adressé aux salariés pour leurs rappeler les différents acquis de son action au cours de l'année 2020.

Voici ce que la CGT a obtenu à travers les différentes instances dans laquelle elle siège :

- Primes Risques des agents de l'Unité Médico Psychologique ainsi que pour les agents Administratifs de Nuit.
- Obtention d'une IDE (Infirmière Diplômée d'Etat) et AS (Aide-Soignante) de nuit dans le service du SAU (Service Accueil Urgence), afin de sécuriser l'ensemble des patients et des agents avec un binôme d'accueil et d'orientation 24h/24h (collaboration avec le collectif Inter-Urgences).
- Dans le cadre du CLACT (Contrat Local d'Amélioration des Conditions de Travail)

obtention d'une salle détente pour les agents de l'ensemble du CH (centre hospitalier), en collaboration avec une autre section syndicale.

- Dans le cadre du CLACT obtention de subvention de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour l'ouverture d'une salle de sport dédiée aux agents.

- Obtention de la modification de la note de service concernant la période estivale et ses fameux « wagons » que la direction imposait aux agents.

- Obtention d'une permanence d'assistante sociale pour les agents et d'un SAS sécurisé à l'entrée du SAU.

La CGT a souhaité et a obtenu durant la crise COVID 19

- La CGT a exigé de la Direction le paiement des heures supplémentaires des agents durant la première vague de la crise Covid-19, dans un souci de respect de

la législation en vigueur. La CGT a obtenu

- les matériels nécessaires dans les services, afin que tous puissent exercer en toute sécurité.

- L'ouverture de lits supplémentaires avec l'augmentation des effectifs.

Suite des négociations du « Ségur de la santé »

Après 3 réunions avec la « mission Lafourcade », le gouvernement versera le Complément de Traitement Indiciaire (CTI) de 183€ aux agents des établissements sociaux et médico-sociaux rattachés à un établissement public de santé ou à un EHPAD de la fonction publique hospitalière. Mais le compte n'y est pas : les salariés du secteur social et médico-social, du secteur privé non-lucratif et de l'aide à domicile sont toujours exclus. La mobilisation se poursuit... L'inégalité de traitement n'est pas admissible !

Déclaration des représentants CGT au CHSCT du Centre Hospitalier de Laval

Depuis des années, la CGT dénonce dans toutes les instances, la dégradation des conditions de travail du personnel. Ce constat nous le faisons à partir de nos observations et de notre présence au quotidien dans les services soit comme représentants du personnel soit comme salariés de l'établissement. Modifications des organisations de travail, modifications incessantes des plannings sans respecter les délais de prévenance, impossibilité de planifier les congés, manque de matériel, délabrement des locaux, manque d'effectif, accroissement de la pré-

carité s'accompagnant d'un manque croissant de respect et d'écoute : voilà les conditions de travail dans l'ensemble des services.

L'obtention de personnels supplémentaires que vous cité dans votre document Madame la Présidente a été obtenue à la suite d'une lutte de plusieurs organisations syndicales. Depuis 2015 les agents n'ont cessé d'alerter leur direction quant à la dégradation de leurs conditions de travail. Ils ont aussi intégré un collectif Inter-urgences associé à des mouvements de grèves.

En parallèle Madame la Présidente les membres CHSCT CGT ont eux aussi dénoncé et alerté lors de dépôts de Droit D'alerte.

Laval, le 26 janvier 2021



L'édito

Joseph LECRIVAIN Membre du bureau et de la C.E de l'Union Départemental
Référant de la campagne TPE

Un an déjà que la Covid-19 a envahi nos vies

Suspendus aux annonces gouvernementales, notre quotidien est chamboulé, étirant jusqu'à la fracture le lien social, confinant la rencontre et les échanges.

Un an déjà que nous apprenons à « vivre avec » mesurant, chaque jour, un peu plus, les conséquences des choix économiques et sociaux qui nous ont justement conduit à cette situation.

« Vivre avec » ce n'est pas se laisser infantiliser par un gouvernement qui refuse de reconnaître ses erreurs pour poursuivre sa politique libérale. Ce n'est pas renoncer à nos libertés, sacrifier nos conditions de travail, se résigner à se serrer la ceinture et abandonner toutes perspectives de changement.

Du 22 mars au 04 avril 2021, près de 5 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) sont appelés à s'exprimer

pour le syndicat de leur choix.

C'est le moment de se mobiliser. La mobilisation est un enjeu important pour la CGT et pour l'ensemble des salariés des TPE.

Ces élections comptent pour la représentativité de la CGT, ces voix sont déterminantes pour les 4 prochaines années.

Elles renforceront la place de la CGT au plan interprofessionnel, dans les futures négociations et dans le rapport de force que nous aurons à mener. Défendre et gagner de nouveaux conquits sociaux pour les salariés de toutes les entreprises, exiger une autre répartition des richesses et un réel plan de rupture avec les politiques actuelles.

Ces élections contribueront, entre autres, à définir pour chaque syndicat le nombre de conseillers prud'hommes...

Gagner massivement le vote CGT des salariés des TPE mon-

trera notre détermination au changement.

C'est près de 19 000 salariés sur le département qui peuvent voter et vous en connaissez forcément **UN**.

Chaque syndiqué, chaque militante et militant côtoie tous les jours des salariés des TPE (à la boulangerie, chez le boucher, chez son garagiste, tous les petits commerces, les petites entreprises du bâtiment, les assistantes maternelles, la secrétaire médicale, etc.), nous pouvons les convaincre de voter CGT.

Vous avez reçu dans le journal Ensemble du matériel qui doit vous aider à convaincre les salariés des TPE, il faut s'en servir.

Chaque voix compter ! Chacun peut et doit être acteur pour que la CGT devienne la première organisation syndicale nationale.

Égalité FEMME = HOMME AU TRAVAIL!

GAGNER L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

la cgt

GRÈVE FÉMINISTE

LE 8 MARS DES 1ÈRES DE CORVÉES

26	% d'écart salarial moyen
20	% des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail
59	% des entreprises de 50 salarié-e-s ne respectent pas la loi
0,2	% des entreprises ont été sanctionnées



Allons-nous laisser faire ?

Par Thierry MASSEROT

Qui ne connaît pas Hercule et ses 12 travaux ?

Fils de Jupiter, le gouvernement est actuellement à la manœuvre pour lui faire accomplir un 13ème opus bien moins glorieux que les précédents. Colossal projet d'EDF depuis 2007, Hercule n'est ni plus ni moins que le démantèlement annoncé du service public électrique.

Les syndicats CGT Mines et Energie se préoccupent du projet depuis déjà plusieurs années, mais il est ressorti à l'assemblée nationale à l'automne et il prévoit un découpage en 2 ou 3 parties du groupe EDF.

Petit retour en arrière:

1946 : Nationalisation de l'électricité et du gaz, création d'EDF-GDF.

2004 : Loi sur l'ouverture du marché de l'électricité et du gaz à la concurrence pour les collectivités locales et les entreprises.

2007 : Ouverture à la concurrence pour les particuliers, séparation des entreprises EDF et GDF : mise en concurrence des deux entreprises, augmentation des tarifs.

2010 : Loi relative à la « Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité » dite loi NOME. Mise en place de l'ARENH, tarif d' « Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique ».

2016 : Fin des tarifs historiques pour les entreprises et fortes augmentations de ces mêmes tarifs pour les usagers domestiques.

2019 : présentation par le PDG d'EDF aux syndicats, du projet de scission

d'EDF « Hercule ».

2020 : fin des tarifs régulés du gaz pour les usagers domestiques.

2023 : fin des tarifs régulés de l'électricité.

En 2004, Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'économie, rassurait en affirmant que ni EDF, ni GDF ne seraient privatisés. Élu président en 2007, il privatisait GDF.

Nous pouvons donc avoir toute confiance en notre premier ministre, Jean Castex, quand il déclare le 15 décembre dernier, à l'Assemblée Nationale : « Nous n'avons (...) nullement l'intention de démanteler EDF qui restera un grand groupe public ».

Aujourd'hui société anonyme, introduite en bourse en 2005, EDF est détenue à 83,6 % par l'état. La privatisation a entraîné 40% d'augmentation des prix d'électricité depuis 2007.

Le futur est simple, d'ici la fin de l'année 2021, EDF serait découpée en 3 morceaux. La partie EDF Bleu serait dédiée à l'activité nucléaire et détenue exclusivement par l'état. Une deuxième partie, EDF Vert, reprendrait l'activité commerciale (vente de l'électricité aux usagers), et intégrerait Enedis tout comme les énergies renouvelables. Niveau contrôle, EDF Vert resterait dans les mains de l'état mais serait largement ouvert aux capitaux privés avec pour conséquence encore une hausse des tarifs insupportable, alors qu'il existe une forte hausse du nombre de foyers en précarité énergétique.

Enfin, les activités hydrauliques pourraient se regrouper sous le nom d'EDF Azur, constituant ainsi un 3ème pôle.

Une rapide analyse de ce découpage amène au constat suivant : EDF Vert concentrera toutes les activités ren-

tables, et EDF Bleu les coûts. Ce qui, comme à l'habitude, conduira à une privatisation des profits et une nationalisation de la dette.

Outre l'augmentation du prix de l'énergie, c'est sans parler du savoir-faire des techniciens qui disparaîtra petit à petit. La CGT Energie 53 fait les comptes : « Nous étions 500 sur le département il y a 20 ans, en 2020, nous sommes 250 ». Les agents qui partent ne sont pas remplacés et le risque c'est tout simplement que les sites de Mayenne et Château-Gontier disparaissent. La CGT qui représente aux dernières élections plus de 57% en Pays de La Loire mène ainsi plusieurs actions depuis l'automne, accompagnées par une intersyndicale soudée, pour une exigence sans ambiguïté ni tergiversations : un retrait pur et simple du projet Hercule.

Le service public, quel qu'il soit, ne peut être privatisé. Soutenons nos camarades.



REPÈRES

- ⇒ **Smic mensuel net** : 1 230,61 € (8,11 € l'heure)
- ⇒ **Smic mensuel brut** : 1 554,58 € (10,25 € l'heure)
- ⇒ **Pension retraite** : 1 432 € (montant mensuel moyen brut en 2018, tous régimes confondus)
- ⇒ **RSA** : 564,78 € pour une personne seule
- ⇒ **RSA** : 847,17 € pour un couple ou personne seule avec enfant (sans aide au logement)

APLD (ACTIVITÉ PARTIELLE DE LONGUE DURÉE)

Deux voies sont possibles : accord collectif à négocier dans l'entreprise ou décision unilatérale de l'employeur si un accord de branche a déjà été signé.

Attention ! La question des cotisations sociales est remise en cause, puisque les salariés assujettis à ce système ne cotisent pas. Quelles conséquences pour l'avenir, protection sociale et pension ?

Elections au Conseil d'Administration du Groupe La Poste. Merci à tous les syndiqués CGT FAPT !

FAPT : Fédération des Activités Postales et de Télécommunications

Par Amélie BOISSON

Du 7 au 10 Décembre 2020 se déroulaient les Elections au Conseil d'Administration du Groupe La Poste. Les mandats sont renouvelés tous les 5 ans.

Pour information, le Groupe La Poste ne compte pas moins de 22 Filiales, mais seuls les salariés de 19 d'entre elles pouvaient participer au vote :

La Poste Maison Mère (Facteur, Guichetier), la Banque Privée Européenne, DOCAPOST, SOFTEAM, PICKUP Service, CHRONOPOST, DPD France, ASTEN EST, ECONOMIE D'ENERGIE, LA BANQUE POSTALE, CNP, MEDIAPOST, NEOLOG, POSTE IMMO, SOCIETE DE TRAITEMENT DE PRESSE (STP) et LA POSTE TELECOM.

Pour les militants CGT que nous sommes, l'enjeu était important puisque toutes les décisions stratégiques et politiques découlent des choix faits au Conseil d'Administration du Groupe La Poste.

Dans cette période de crise économique et sanitaire La Poste a tout fait pour que ces élections se déroulent

dans de mauvaises conditions en refusant de changer les dates de scrutin (tout le monde sait qu'à La Poste il n'y a pas d'activité pendant la période de Décembre ! à cela rajoutez une pandémie et vous aurez tout compris).

Ainsi, le choix de nos employeurs était de faire en sorte que les agents de terrain (électorat majoritaire de la CGT) ne puissent pas voter ! Constat est fait : seulement 50,6 % de participation.

Mais, ils avaient oublié de compter sur la force de la CGT et de ses syndiqués !!!

Grâce à la mobilisation de TOUS (Fédération, Syndicats Départementaux, Sections Syndicales) 73% de nos syndiqués ont voté et permis à la CGT-FAPT de garder ses 2 sièges au Conseil d'Administration et de rester le 1^{er} Syndicat à La Poste Maison Mère.

Les syndiqués de la CGT FAPT continueront à porter les revendications pour un service public postal et de télécommunications de proximité et utile à Tous pour demain.

Alors ensemble, syndiqués CGT, nous ferons tout pour qu'aux prochaines élections CSE de 2022 à LA POSTE, 100% des syndiqués s'engagent à participer activement au processus électoral, à voter et faire voter pour la CGT dans tous les services.

Préparez-vous dès maintenant !

La collègue a vu son médecin qui l'a arrêtée et a déclaré son arrêt comme faisant suite à sa chute de vélo (document CERFA a été rempli, la factrice a remis ce document à sa hiérarchie).

Au final, la lutte collective des collègues a payé puisque l'encadrement a finalement supprimé l'avertissement, les collègues ont donc repris le travail après une bonne heure de négociations.

Preuve en est que la lutte collective et de masse est encore une fois la plus efficace face à l'injustice patronale.

Rien de telle qu'une bonne solidarité entre collègues pour faire respecter ses droits et ses revendications!

Cette victoire est aussi le fruit d'une présence de militants Cgt de terrain avertis et formés qui, dans ce contexte ont su réagir et mener l'action jusqu'au bout.



Seb Moulinex (GSM)

Après plusieurs réunions la direction n'a proposé qu'un chantage à la signature pour entériner les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) 2021.

Consultés par la CGT les salariés ont dit oui à la signature mais ils ont également exprimé leur écœurement : 0,7% d'augmentation générale pour les non-cadres au 1er janvier et 0,3% en septembre ce n'est pas suffisant. Les cadres se verront attribuer 1,2% d'augmentation individuelle.

Le travail doit être reconnu et les salariés doivent passer avant les actionnaires.

RAPIDO

Pour RAPIDO les négos se sont passées au mois de décembre 2020 pour une application au 1 janvier 2021. Les résultats sont les suivants :

-1,1 % d'Augmentation Générale et 1,1 % Augmentation Individuelle

-Revalorisation des titres restaurants: la répartition était de 50/50 et passe de 60 pour l'employeur et 40 pour le salarié pour une valeur total de 5 euros.

-Revalorisation de la prime du samedi qui passe de 10 euros à 15 euros brut.

BRIO-GRAPHIC

La Direction de BRIO a décidé de reconduire le même système que l'année passée, la prime « Macron » en moins. Cent euros par trimestre en fonction du résultat du TRS (Taux de Rentabilité). Une quinzaine de salariés sont rattrapés par l'augmentation mécanique du SMIC, la Direction propose une augmentation pour les salariés concernés de cinq euros brut sur le salaire de base. Pour la CGT, les propositions de la Direction sont une fuite vers l'avant. L'année prochaine, le problème se posera de nouveau. La CGT-BRIO a demandé une augmentation générale des salaires de 1% et la mise en place d'une vraie politique salariale. La CGT-BRIO ne signera pas les propositions de la Direction.

La lutte collective paie !

Par Michèle BLOT

Une action collective des collègues facteurs du site d'Azé a été rondement menée le vendredi 18 décembre dès 8h, ils se sont arrêtés de travailler pendant près d'une heure.

Le but de cette action était de faire supprimer un avertissement qu'une de leur collègue avait reçu par lettre recommandée.

Cet avertissement faisait suite à une déclaration d'accident de travail qui, pour La Poste n'était pas en règle : reproche est fait à la collègue de ne pas avoir respecté le processus « STOP Accident » le jour des faits !

Elle avait malgré tout signalé cet accident à son encadrante en rentrant de tournée.

Un salaire décent et un vrai statut : les AESH revendiquent

Par CGT Educ'action 53

Le 11 février dernier, à l'occasion de l'anniversaire de la loi sur le handicap de 2005, une large intersyndicale avec la CGT Educ'action a convoqué une conférence de presse pour alerter sur les conditions de travail des AESH. Au niveau national, la CGT Educ'action avait appelé à la grève sur cette question.

Les AESH (Accompagnant·e·s d'Élèves en Situation de Handicap) voient, depuis le déploiement du dispositif PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé), une dégradation profonde de leurs conditions de travail : déplacé·es sans ménagement d'un établissement à un autre, parfois du jour au lendemain, intervenant sur plusieurs élèves, plusieurs classes, voire plusieurs écoles, avec une diminution inquiétante du nombre d'heures d'accompagnement pour chacun·e d'eux·elles...

Sans ces personnels, il est parfois difficile, voire impossible de scolariser ces

élèves au sein des établissements scolaires. Et pourtant, il y a, actuellement en France 110 000 AESH chargées de l'accompagnement de la maternelle au BTS, **sans formation qualifiante, sans statut, sans revalorisation salariale et sans reconnaissance dans leur fonction.**

Les AESH sont des contractuel·les au statut précaire, percevant un salaire scandaleux: 760 euros en moyenne pour 24h de travail hebdomadaire... Salaire qui ne voit pas d'augmentation majeure lors de l'accès au CDI, à partir de 6 ans de CDD successifs... Inacceptable.

Rappelons enfin qu'en Mayenne, ce sont aujourd'hui 130 élèves qui sont notifiés (c'est-à-dire à qui l'on reconnaît un besoin d'accompagnement) qui n'ont pas d'AESH, dont trente dans une situation urgente.



CALENDRIER DE FORMATION CGT 53 1ER SEMESTRE 2021

S'impliquer dans la CGT
25 juin 2021

Journée d'étude
« Le droit des assurés »
Le 05 juillet 2021

À la demande
Formation COGITIEL
Formation COGÉTISE

IL RESTE DES PLACES! **FORMATION CSE VOLET CSSCT DU 19 AU 23 AVRIL 2021**

Cette formation s'adresse à tous les membres CGT élus, titulaires et suppléants en CSE et les membres CSSCT en priorité.

Il est recommandé d'avoir suivi au préalable les stages Accueil + Niveau 1

NB : le coût de la formation CSSCT des représentants est pris en charge par l'employeur.

Vous pouvez demander la fiche descriptive ainsi que la fiche d'inscription auprès du secrétariat administratif de l'UD.

Pour rappel, votre demande de congé auprès de vos employeurs est à faire au plus tard le 18 mars 2021. N'hésitez pas à contacter :

Hélène - Secrétaire Administrative de l'UD.

Tél: 02 43 53 20 73
E-Mail : helene.ud53cgt@orange.fr

FEMMES, PRÉCARITÉ, MAL-LOGEMENT QUEL(S) LIEN(S) ?

La CNL organise un débat **jeudi 18 février 2021 à 19h30**

EN LIVE SUR FACEBOOK AVEC L'INTERVENTION DE :

- Florent GUEGUEN, Directeur général de la Fédération des acteurs de la solidarité
- Pierre MADEC, Economiste, spécialiste du logement et des inégalités
- Raphaëlle REMY-LELEU, Conseillère de Paris
- Jocelyne HERBINSKI, Secrétaire confédérale CNL

Les vaccins pour les pays riches du Nord, la misère pour les pays du Sud.

Les mots manquent pour décrire ce que l'humanité est en train de vivre. De survivre ? La pandémie révèle à l'échelle de la planète les limites d'un système où les intérêts privés de quelques-uns s'imposent au destin du plus grand nombre.

Course aux vaccins pour certains, course aux profits pour d'autres. Les pays les plus riches ont débuté leur campagne de vaccination avec plus ou moins de succès.

Ces mêmes pays ont réservé plus de 90% de la production de vaccins 2021, ne laissant aucune chance à la solidarité internationale et ne permettant pas aux pays les plus pauvres d'accéder à cet espoir de sortir de la pandémie. Et cela contre toute logique puisque c'est seulement si l'ensemble des populations accèdent au vaccin qu'une issue heureuse peut se dessiner. Ce n'est pas le vaccin qui protège, mais un plan vaccinal mondial équitable et solidaire de l'ensemble de la population sur les cinq continents. 90% des doses de vaccins qui ont été administrées dans le monde à ce jour l'ont été dans les 11 pays les plus riches.

A l'épreuve des difficultés, les égoïsmes nationaux deviennent la règle comme souvent l'histoire nous le rappelle. Par exemple, le Canada a commandé de quoi vacciner 5 fois sa population alors que 67 pays à revenus très faibles risquent de n'obtenir aucune dose en 2021.

Dans les pays du Sud, ce sont comme chez nous les plus pauvres et les plus précaires qui sont les premières victimes des conséquences de la crise sanitaire. Dans le monde, les travailleurs informels, sans contrat de travail ou avec des contrats atypiques, avec peu, voire pas de droits du travail, sont 1,6 milliard (sur deux milliards) et sont affectés par les mesures de confinement et de restriction. La plupart d'entre eux travaillent dans les secteurs les plus durement touchés. Il s'agit de travailleurs des secteurs de l'hébergement et de la restauration, de l'industrie manufacturière, de la vente de gros et de détail, et des plus de 500 millions d'agriculteurs qui approvisionnent les marchés urbains. En effet, comme ces travailleurs ont besoin de travailler pour nourrir leur famille, les mesures de confinement liées au Covid-19 ne peuvent pas être mises en œuvre avec succès dans de nombreux pays. Terrible dilemme : mourir de faim ou du virus.

Quant aux 67 millions de travailleurs domestiques dans le monde, dont 75% sont des travailleurs informels, beaucoup d'entre eux n'ont pas pu travailler. Que ce soit à la demande de leur employeur ou en application du confinement. Tous ceux qui continuent de se rendre au travail sont confrontés à un risque élevé de contagion, exposant leurs familles au risque de contamination.

Parce que nous habitons l'un des pays les plus riches du monde, les conséquences politiques menées par nos dirigeants sont d'autant plus graves. Leurs mesures sont injustes socialement, inefficaces économiquement, insoutenables écologiquement et dangereuses sanitaire. Quand ouvriront-ils les yeux ? Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent plus, c'est peut-être une des dernières chances de sauver ce qui peut l'être en changeant radicalement de modèle social. Il faut au plus vite remplacer les critères de rentabilité financière qui président à tous les choix par des critères démocratiques de réponses aux besoins sociaux. Pour y tendre, le syndicat est une nécessité. Il nous faut imposer nos valeurs et nos propositions pour défendre les emplois et la planète.

Quand nous n'avons plus de liberté, plus d'égalité, soyons fiers qu'il nous reste la fraternité.

LES IMPATIENTES DJAÏLI AMADOU AMAL

Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Ce roman polyphonique retrace le destin de la jeune Ramla, arrachée à son amour pour être mariée à l'époux de Safira, tandis que Hindou, sa sœur, est contrainte d'épouser son cousin. Patience !

C'est le seul et unique conseil qui leur est donné par leur entourage, puisqu'il est impensable d'aller contre la volonté d'Allah. Comme le dit le proverbe peul : « Au bout de la patience, il y a le ciel. » Mais le ciel peut devenir un enfer. Comment ces trois femmes impatientes parviendront-elles à se libérer ?

Mariage forcé, viol conjugal, consensus et polygamie : ce roman de Djaili Amadou Amal brise les tabous en dénonçant la condition féminine au Sahel et nous livre un roman bouleversant sur la question universelle des violences faites aux femmes.

Née dans l'extrême nord du Cameroun, Djaili Amadou Amal est peule et musulmane. Mariée à 17 ans, elle a connu tout ce qui fait la difficulté de la vie des femmes au Sahel. Conteuse hors pair, elle a été lauréate du Prix de la meilleure auteure africaine 2019 et du Prix Orange du livre en Afrique 2019.

Publiée pour la première fois en France, c'est une des valeurs sûres de la littérature africaine.





sion), ainsi que 25 représentants de proximité .

Martiale Raboeuf et Frédéric Boudin sont nos animateurs syndicaux, l'un positionné sur le CSE, l'autre plutôt sur la partie RP (Représentant de Proximité). Leur rôle d'animateur permet de faire le lien entre les différentes instances, de communiquer les informations de l'entreprise et l'actualité nationale et interpro aux syndiqués. Ils assistent



aux réunions de coordinations nationales afin de remonter les infos et revendications des salariés et ainsi pouvoir échanger avec les autres syndicats des autres pôles. Ils ont la charge de l'organisation de notre syndicat, la mise en place de groupes de travail sur différents sujets.

En ce qui me concerne, je suis représentante de proxi-

mité. Je suis syndiquée depuis 2005.

Depuis cette date, j'ai eu plusieurs mandats de délégués du personnel et un au CSE. Nous sommes désignés par le CSE et non plus élus.

Mon activité reste la même sauf que nous n'avons plus les réunions mensuelles avec l'employeur et nous adressons à la Direction nos questions au fil de l'eau. Il existe une commission RP qui se réunit 4 fois par an pour revoir les sujets sur lesquels les réponses ne sont pas satisfaisantes.

Nous allons à la rencontre de nos collègues au sein des agences et du centre de gestion de notre territoire.

Celle-ci représente le quart Nord-Ouest de la France. Ces visites nous permettent de faire remonter auprès des services RH les demandes individuelles mais aussi collectives. Nous nous organisons pour adresser nos questions à la Direction tous les 15 jours, on essaye ensuite de faire un tract afin d'apporter les informations à l'ensemble des salariés.



On essaye d'être présent au quotidien, cela nécessite une certaine disponibilité et réactivité, c'est aussi ça qui nous permet d'avancer au sein du syndicat et de partager nos idées.

Avec le COVID, les activités sont intenses car notre travail a changé notamment avec la mise en place du télétravail.

Le télétravail complique les relations, l'isolement qui en découle profite à notre employeur. Il est difficile de mobiliser nos collègues et de leur transmettre les informations rapidement, le seul canal possible est la messagerie professionnelle mais la diffusion de nos tracts y est interdite !!!

Heureusement, nous avons mis en place des groupes de messagerie afin de pouvoir garder le lien et poursuivre l'échange des informations.

Par Valérie FONTAINE



Assemblée Générale

Loisirs et Tourisme Sarthe-Mayenne

Le 1er avril 2021 de 08H30 à 13H00

Sur le site de PAPEA (Sarthe)

Certains d'entre vous se pose la question de « comment refaire aujourd'hui de l'enjeu touristique, culturel et sportif des enjeux fondamentaux pour la nation et la société dans laquelle nous vivons ? » La réponse ne viendra pas du gouvernement.

Nous ne devons et ne pouvons compter que sur nous et notre outil CGT !

Loisirs & Tourisme Sarthe-Mayenne
4 rue d'Arcole 72000 Le Mans
Tél : 02 43 39 66 50 E-Mail : lt72@orange.fr

Les droits syndicaux en TPE

Alors que les élections en TPE auront lieu du 22 mars au 4 avril, NVO Droits vous propose un guide à télécharger gratuitement sur les droits syndicaux dans les petites entreprises.

Rédigé par des juristes, il est destiné aux salariés des TPE et aux militants syndicaux qui les aident

